

## AVIS AUX MEMBRES

No. 2023 – 115

Le 3 octobre 2023

### Inscription de contrats à terme sur indice de cours du bitcoin

Comme il est indiqué dans l'Avis informationnel [A23-008](#), la Corporation canadienne de compensation de produits dérivés (CDCC) souhaite informer les membres compensateurs qu'elle inscrira ses nouveaux contrats à terme sur indice de cours du bitcoin à l'ouverture du marché (9 h 30, HE) le mardi **16 janvier 2024**.

À partir du **17 janvier 2024**, les catégories d'instrument sous-mentionnées ouvriront à 20 h (t-1), HE.

À noter que comme le règlement sera en dollars américains, les membres compensateurs devront disposer d'un compte en dollars américains.

Les deux (2) contrats mensuels commençant par la date d'échéance février 2024 ainsi que les stratégies intragroupes (écarts calendaires) seront inscrits. Les contrats à terme suivants seront inscrits à l'ouverture du marché le 16 Janvier 2024 :

- BTG24 – mois d'échéance février 2024
- BTH24 - mois d'échéance mars 2024

**Contrat à terme sur indice de cours du bitcoin**

*Symbole : BT*

Pour obtenir de plus amples renseignements, les membres compensateurs sont priés de communiquer avec la Division des opérations intégrées de la CDCC ou d'écrire directement à [cdcc-ops@tmx.com](mailto:cdcc-ops@tmx.com).

Anna Linardakis  
Directrice, Activités commerciales  
CDCC

*Le sous-jacent du contrat à terme sur l'indice de cours du bitcoin (le « produit ») est l'indice CoinDesk Bitcoin Price Index (XBX), taux de référence composite en dollars américains pour le cours du bitcoin (l'« indice »), fourni par CoinDesk Indices, Inc. (le « fournisseur de l'indice »). Globalement, le bitcoin et les actifs numériques constituent un nouveau secteur qui évolue rapidement, est hautement volatile et*

*est exposé à divers risques importants sur les plans juridique, réglementaire et technologique ainsi que sur le plan de l'exploitation ou de la sécurité. Comme le produit est conçu pour offrir aux investisseurs une exposition au bitcoin, il est vulnérable aux risques liés au bitcoin et au secteur des actifs numériques en général. De plus, il dépend de la production de l'indice par le fournisseur de l'indice, qui œuvre dans le secteur des actifs numériques. En tant que produit s'appuyant sur un fournisseur de service tiers, le produit est exposé au risque de contrepartie lié au fournisseur d'indice et à la production en temps opportun d'un indice fondé sur des données exactes, ce qui pourrait donner lieu à des circonstances qui nuisent à l'intégrité, à la liquidité, à la négociation ou à la liquidation ordonnée du produit, par exemple en cas d'interruption de l'exploitation. Bourse de Montréal Inc. et la Corporation canadienne de compensation de produits dérivés pourraient devoir invoquer leurs pouvoirs d'urgence afin de remédier à la situation, cette autorité étant prévue à leurs Règles, notamment en fixant le prix de règlement et en liquidant l'intérêt en cours sur le produit.*

*La présente mise en garde ne constitue pas un énoncé de risque exhaustif à l'égard du bitcoin, du secteur des actifs numériques en général, du produit, du fournisseur de l'indice ou de l'indice, et ne vise pas à offrir des conseils ou à formuler des recommandations en matière de placement, de comptabilité ou de fiscalité, ni des conseils ou recommandations de nature juridique, financière ou autre; l'on ne doit pas s'en remettre à celle-ci pour de tels conseils. Les participants au marché et les parties prenantes doivent évaluer rigoureusement toute décision de placement ou de négociation et consulter leurs propres conseillers juridiques et autres conseillers concernant les risques décrits aux présentes.*

*COINDESKMD et COINDESK BITCOIN PRICE INDEX »] (l'« indice ») sont des marques de commerce ou des marques de service de CoinDesk Indices, Inc. (« CDI »), l'administratrice de l'indice, et/ou de ses concédants de licence. CDI ou ses concédants de licence détiennent tous les droits de propriété de l'indice.*

*CDI n'est pas affiliée à Bourse de Montréal Inc. et n'approuve, ne cautionne, n'examine ni ne recommande le contrat à terme sur indice de prix du Bitcoin. CDI ne garantit pas l'exactitude, l'exhaustivité ou le caractère opportun des données ou des autres renseignements relatifs à l'indice et ne peut en aucun cas être tenue responsable envers Bourse de Montréal Inc., les investisseurs ou les titulaires du contrat à terme sur indice de prix du Bitcoin ou d'autres tierces parties relativement à l'utilisation ou à l'exactitude de l'indice ou de toute autre donnée incluse aux présentes.*